



Pic et pic et...

Photo : Pic mar - Sart-Dames-Avelines - Patricia Cornet

Chroniques ornithos Hiver 2016-2017

Études : Quelle taxonomie
pour nos chroniques ?

Oiseaux de chez nous :
Les pics

Promenons-nous ...
... au Bercuit





Chroniques ornithologiques
Pie bavarde - Pierre Peignois



Oiseaux de chez nous
Pic épeiche - Patricia Cornet



Le coin des enquêteurs
Bec-croisé des sapins - Didier Kint



Promenons-nous...
Vanneau huppé - Victor Claes

Sommaire

Le saviez-vous ?..... page 3

Chroniques ornithologiques du Brabant wallon :
Hiver 2016-2017 page 4

Études :
Quelle taxonomie pour nos chroniques ?.....page 14

Revue de presse page 17

Cela s'est passé près de chez vous :
Un vendredi 13 à Wavrepage 18

Les oiseaux de chez nous :
Les pics (1)page 19

Arrêt sur image : Patricia Cornet.....page 23

Le coin des enquêteurs page 24

Promenons-nous...
Le Bercuit par Dion-le-Valpage 26

Brève :
Contournement Nord de Wavre page 29

Cela s'est passé près de chez vous :
Grands Corbeaux en forêt de Meerdaelpage 30

Agenda.....page 31

L'équipe de rédaction :
Patricia Cornet-Poussart, Jean Dandois, Bernard Danhaive, Freddy Donckels, Claire Fery, Claire Huyghebaert, Thierry Maniquet, Hervé Paques, Vincent Rasson, Philippe Selke, Damien Sévrin et Julien Taymans

Maquette : Hervé Paques

Mise en page : Claire Huyghebaert

Responsable des illustrations : Vincent Rasson

Coordination : Freddy Donckels

Droits d'auteur

La reproduction des textes et des illustrations est soumise à l'autorisation de la rédaction et des auteurs.

Le saviez-vous ?

T. Maniquet

L'automne venu, quel bonheur d'entendre les Tarins des aulnes se déplaçant d'arbre en arbre à la recherche de leur pitance !

À cette saison, ces cris assurent la cohésion du groupe. Celle-ci est encore renforcée par le fait que de temps à autre, des individus donnent la becquée à des congénères de même sexe. Ce seraient des oiseaux dominants qui profiteraient ainsi de la nourriture régurgitée par des oiseaux de rang inférieur.

On a alors peine à imaginer qu'à la saison de reproduction, ils deviennent si discrets. C'est que leur nid, très petit, est généralement placé à grande hauteur (entre 6 et 25 mètres au-dessus du sol). Il est en outre bien caché à l'extrémité d'une branche latérale de conifère (épicéa, pin, mélèze), parmi les aiguilles serrées et souvent dissimulé de surcroît par un autre rameau qui l'abrite.

Cette discrétion est à l'origine d'une légende germanique selon laquelle l'oiseau déposait dans son nid une pierre magique qui le rendait invisible.

L'oiseau est par ailleurs tout aussi discret dans l'histoire populaire.

C'est en Russie qu'il nous faut aller pour trouver trace d'une référence à cet oiseau. Ainsi, à Saint-Pétersbourg, on trouve une statue de tarin (Chizhik Pyzhik) de 11 cm installée en 1994 dans le jardin d'été situé sur le site d'une ancienne école d'élite de la ville, l'Imperial Legal Academy fondée par le prince Piotr Oldenburgsky en 1835 en vue de former les meilleurs avocats de l'empire. Les étudiants de cette école portaient en effet un costume vert et jaune aux couleurs de cet oiseau ; ils étaient d'ailleurs connus sous le nom de ce dernier.

Et c'est ainsi qu'on apprend que les tarins boivent de la vodka puisque les visites habituelles – clandestines – de ces étudiants à une hôtellerie locale ont conduit à faire naître une chanson populaire « Chizhik Pyzhik where've you been ? On Fontanka, drinking vodka ».

Aujourd'hui, les touristes se pressent autour de cette statue et tentent de poser une pièce sur le rebord de celle-ci, sans qu'elle ne tombe dans l'eau, ce qui ne pourra manquer de leur porter chance.

Bizarrement, en Tchéquie, l'oiseau est associé à la culture du coquelicot (ou du pavot), au travers d'une chanson pour enfants ([vidéo](#)). Il s'agit d'une ronde où il faut répondre avec des actions à mimer : on demande au tarin comment le coquelicot se sème, grandit et se mange.

Je vous invite donc la prochaine fois que vous verrez des tarins, à entonner cette chanson !

Sources :

- P. Géroutet, Les passereaux, Tome III, Delachaux Niestlé, 1980
- <https://www.salamandre.net/article/un-cirque-de-tarins/>
- <https://lidenz.ru/chizhik-pyzhik/>
- <https://hotspotbirding.com>

Vous avez raté un numéro du Bruant Wallon ?

Rien n'est perdu !

Ils sont toujours disponibles gratuitement sur le site web de la Régionale Natagora BW : cliquez sur l'image ci-dessous.



Chroniques ornithologiques du Brabant wallon

Hiver 2016-2017 : décembre à février

Rédacteurs : P. Cornet-Poussart, J. Dandois, B. Danhaive, F. Donckels, C. Fery, C. Huyghebaert, T. Maniquet, H. Paques, V. Rasson, Ph. Selke, D. Sevrin, J. Taymans.

L'hiver 2016-2017 a globalement été normal au niveau des températures mais anormalement sec et ensoleillé. Décembre et février ont été relativement doux alors que janvier était plus froid que la moyenne. Mais ce sont décembre et janvier qui ont été les plus ensoleillés.

Au niveau ornithologique, cet hiver a, comme les 2 précédents, donné une impression de vide : peu d'oiseaux, peu de concentrations, peu d'espèces hivernales.

Pour cette raison, il n'y aura pas de données provenant des bagueurs car les sites de baguage étaient déserts et il n'y a eu aucune observation valant la peine d'être signalée.

Au niveau des raretés, notons la présence d'1 Plongeon arctique à Genval durant presque un mois, 1 Fuligule nyroca sur divers sites et 2 à 3 Fuligules milouinans tout l'hiver, 2 observations de Harles bièvres et 1 Pipit à gorge rousse.

Du côté des hivernants, notons la présence en fin d'hiver d'un groupe important d'Oies rieuses avec des Oies de la toundra, la belle présence de la Grande Aigrette, l'hivernage d'une Buse pattue et de 3 à 4 Hiboux des marais, quelques Faucons émerillons, 2 observations de Bécassine sourde, des Pipits spioncelles assez nombreux notamment aux dortoirs de Pécrot et Nodebais, une belle présence du Pipit farlouse, des bandes importantes de Grives litornes, 2 hivernages de Pie-grièche grise dont un complet, la présence de Pinsons du Nord durant tout l'hiver et quelques Sizerins flammés en fin de période.

Remarquons l'observation hivernale étonnante d'une Caille des blés le 13/02.

Constatons que la météo clémente a permis au Pouillot véloce et au Roitelet à triple bandeau d'hiverner en plus grand nombre que d'habitude.

La fin de l'hiver voit le début des mouvements migratoires pré-nuptiaux avec l'arrivée des Grèbes à cou noir aux décanteurs de Genappe, quelques beaux groupes de Cigognes blanches, quelques Milans royaux, des Grues cendrées et un groupe de Pluviers dorés.

Notons l'attractivité de la plaine de Saint-Jean-Geest où pas moins de 52 espèces ont été observées dont notamment 6 espèces de rapaces diurnes.

En tout, 132 espèces ont été contactées durant la période, dont 9 espèces certainement non indigènes. Nous n'avons repris que celles pour lesquelles des données pertinentes existaient par rapport à l'hivernage ou aux activités principales de l'espèce en période hivernale.

Observations détaillées

Abréviations : ex. : exemplaire ; ind. : individus ; DHOE : Dénombrement Hivernal des Oiseaux d'Eau

Nous reprenons dans ces chroniques les données des DHOE effectués durant les week-ends des 17-18 décembre, 14-15 janvier et 18-19 février, et plus particulièrement celles du recensement de la mi-janvier qui concerna le plus grand nombre de sites.

Cygne tuberculé (*Cygnus olor*) : les nombres les plus importants se rencontrent au lac de Genval (max. de 13 ex.), à Pécrot (9 ex.) et Gastuche (max. de 7 ex.).

Oie rieuse (*Anser albifrons*) : espèce présente entre le 21/01 et le 22/02 dans un seul lieu, les prairies autour de l'étang de Pécrot où elle se mêle à des Oies cendrées, des Oies de la toundra et des Oies domestiques. Le groupe est de taille variable avec un maximum de 71 ex. le 20/02.



Photo : Vincent Rasson

Oie de la toundra (*Anser fabalis rossicus*) : présente sur 2 sites. De fin novembre jusque fin janvier, 1 ex. aux étangs de Bierges. Et du 21/01 jusque début mars, un groupe de max. 15 ex. dans les prairies aux alentours des étangs de Pécrot, en compagnie d'autres oies et bernaches.

Oie cendrée (*Anser anser*) : espèce présente durant toute la période dans une petite dizaine de sites. Le groupe le

plus important fréquente les prairies autour de l'étang de Pérot et compte un max. de 60 ex. le 29/01. Des exemplaires féraux sont observés sur 6 sites avec un max. de 34 ex. au lac de Louvain-la-Neuve.

Oie à tête barrée (*Anser indicus*) : de 1 à 5 ex. toujours présents aux étangs de Bierges durant toute la période.

Oie cygnoïde (*Anser cygnoides*) : espèce exotique observée lors des DHOE sur 2 sites avec un maximum de 5 ex. en février au lac de Louvain-la-Neuve.

Bernache du Canada (*Branta canadensis*) : présente sur 8 sites. Notons les groupes hivernaux avec près de 300 ex. à Ohain, 188 ex. aux étangs de Bierges et 140 ex. au Grand-Pré à Pérot.

Bernache nonnette (*Branta leucopsis*) : présente durant toute la période exclusivement aux alentours de l'étang de Pérot en compagnie d'autres oies et bernaches, avec un max. de 24 ex.

Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*) : belle présence sur une petite dizaine de sites, généralement en petits nombres, avec un max. de 12 ex. à l'étang Paradis à Gastuche.



Photo : Hervé Paques - Grez-Doiceau

Canard chipeau (*Anas strepera*) : espèce bien présente sur une vingtaine de sites (contre 12 l'hiver précédent). Des nombres de plus de 20 ex. se rencontrent sur 4 sites, à l'étang du Gris Moulin (domaine Solvay) à La Hulpe avec un max. de 80 ex., à l'étang Paradis à Gastuche avec un max. de 44 ex., aux étangs de Bierges avec 43 ex., aux décanteurs de Genappe avec 33 ex. et à l'ancien canal de Ronquières à Seneffe avec 24 ex.

Canard souchet (*Anas clypeata*) : il est observé dans 7 zones humides de la province, généralement en petits nombres. Notons cependant un nombre max. de 10 ex. aux décanteurs de Genappe et de 55 ex. au Grand Étang à La Hulpe. Remarquons que l'espèce était étonnamment totalement absente de ce dernier site lors du DHOE du 17/02 alors que le site est généralement riche en souchets.

Canard siffleur (*Anas penelope*) : une seule observation d'1 ex. le 01/01 aux étangs de Bierges.

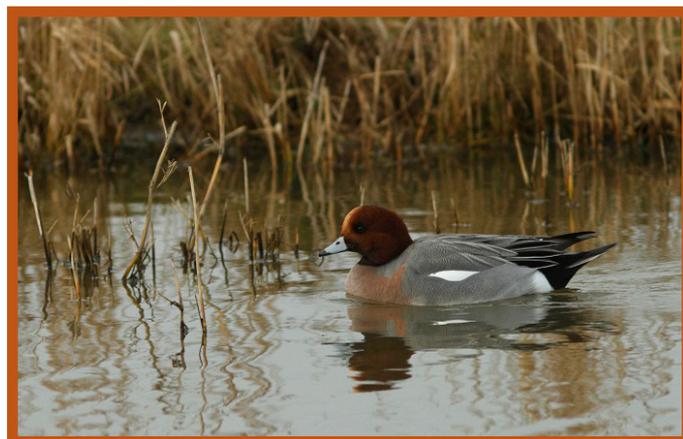


Photo : Vincent Rasson

Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*) : le nombre total observé cet hiver est encore plus bas que l'hiver précédent. Ce nombre ne cesse de diminuer ces 5 dernières années :

2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
2757	2330	1663	1633	1382

Aucun site ne dépasse la centaine d'ex. cet hiver ; le maximum. est de 80 ex. aux décanteurs de Genappe le 04/02. Seul l'étang Paradis à Gastuche voit également un nombre supérieur à 50 avec un max. de 52 ex. L'espèce est cependant toujours notée sur une vingtaine de sites.

Canard mandarin (*Aix galericulata*) : espèce exotique mentionnée sur 7 sites, généralement en petits nombres notons toutefois 14 ex. sur la Lasne, 13 ex. (9 M et 4 F) à Couture-Saint-Germain et 9 ex. à Rosières.

Fuligule milouin (*Aythya ferina*) : belle présence sur 15 sites mais en nombres relativement peu importants. Les maximas sont cependant plus élevés que l'hiver précédent avec 45 ex. aux décanteurs de Genappe, 19 ex. aux étangs de Bierges et à l'étang Paradis à Gastuche et 15 ex. au lac de Genval.

Nette rousse (*Netta rufina*) : 1 femelle probablement non sauvage est toujours présente au parc de la Dodaine à

Nivelles. D'autre part, un groupe de 5 ex. est observé le 10/02 sur un petit plan d'eau à Jodoigne-Souveraine. Des migrateurs précoces en halte ?

Fuligule nyroca (*Aythya nyroca*) : en prolongement des observations de l'automne, 1 mâle est observé tout l'hiver sur les 4 mêmes sites, Braine-l'Alleud, le lac de Louvain-la-Neuve, les étangs de Bierges et finalement les décanteurs de Genappe où il sera encore présent début mars. Ces observations n'ont jamais lieu sur plusieurs sites au même moment, ce qui laisserait supposer qu'il s'agit du même individu.

Fuligule milouinan (*Aythya marila*) : les oiseaux observés depuis le 13/11 aux décanteurs de Genappe y poursuivent leur séjour une bonne partie de l'hiver, 3 ex. jusqu'au 01/01, ensuite 2 ex., probablement 1 femelle et 1 juvénile, jusqu'au 06/01 et ensuite 1 femelle jusque fin mars. 1 ex. est également observé à l'étang Materne (Sart-Dame-Avelines) lors du DHOE de février.



Photo : Hervé Paques

Fuligule morillon (*Aythya fuligula*) : présent sur 18 sites (contre 11 l'hiver précédent) avec à peu près le même nombre total. Les nombres les plus importants sont observés aux décanteurs de Genappe (max. 58 ex.), à Waterloo avec 45 ex. et au lac de Louvain-la-Neuve avec 20 ex.

Harle bièvre (*Mergus merganser*) : espèce rare chez nous dont 1 femelle a été vue le 03/12 aux décanteurs de Genappe et 3 mâles le 26/12 à l'ancien canal de Ronquières à Seneffe.

Perdrix grise (*Perdix perdix*) : quelques compagnies sont signalées en hivernage, notamment dans la plaine d'Opprebais-Perwez, où un groupe de 15 ex. profite des nombreux aménagements agro-environnementaux.

Caille des blés (*Coturnix coturnix*) : une rare observation hivernale d'un ex. s'envolant le 13/02 à Piétrain.

Plongeon arctique (*Gavia arctica*) : présence exceptionnelle d'un individu de 1ère année sur le lac de Genval entre le 3 et le 27 décembre. Peut-être une première pour notre province, les deux observations précédentes : 2 individus à Ramillies le 09/09/1990 et 1 individu aux décanteurs de Genappe le 01/05/1991 n'ayant pas fait l'objet d'une homologation.

Grèbe à cou noir (*Podiceps nigricollis*) : absente du site depuis le 19 septembre, l'espèce marque son retour sur son site de nidification aux décanteurs de Genappe le 18/02 soit 1 semaine plus tôt que l'année précédente.

Grèbe castagneux (*Tachybaptus rufficollis*) : jusqu'en 2015 les effectifs de cette espèce diminuaient durant la période. Cette année, à nouveau comme l'année dernière, l'espèce est en augmentation (126 ex. contre 116 en 2016 et 84 en 2015). L'espèce est présente sur 16 plans d'eau comme l'année précédente. 1er chant signalé le 25/02 à Genappe.



Photo : Hervé Paques - Pécrot

Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*) : les totaux généraux pour la province, en décroissance jusque 2015 confirment leur remontée :

2 0 1 1 - 2 0 1 2	2 0 1 2 - 2 0 1 3	2 0 1 3 - 2 0 1 4	2 0 1 4 - 2 0 1 5	2 0 1 5 - 2 0 1 6	2 0 1 6 - 2 0 1 7
962	646	551	466	752	816

Epinglons 2 beaux groupes : 42 ex. en vol le 14/01 à Dongelberg et 40 ex. en vol le 11/02 à La Hulpe.

Butor étoilé (*Botaurus stellaris*) : 1 ex. est signalé le 31/12 à Genappe.

Aigrette garzette (*Egretta garzetta*) : deux observations de l'espèce durant cette période, 1 ex. le 08/12 à Villers-la-Ville et 1 ex. le 31/12 à Pécrot.

Grande Aigrette (*Casmerodius albus*) : la présence de cette espèce continue à être très importante tant en automne qu'en hiver, sur plus de 45 sites. Le dortoir de Bousval regroupera jusqu'à 12 ex. Gastuche accueillera jusqu'à 8 ex. le 03/12. 30 ex. seront observés en vol au-dessus de La Hulpe le 21/12. Lors des DHOE, l'espèce est observée sur 22 sites.

Héron cendré (*Ardea cinerea*) : l'espèce est présente un peu partout. Les plus grands rassemblements sont notés à Marbais le 13/12 (jusqu'à 9 ex), Piétrain le 06/01 (jusqu'à 9 ex), L'Ecluse le 03/02 (jusqu'à 14 ex.) et Saint-Jean-Geest le 05/02 (jusqu'à 10 ex.). Le 03/02 retour d'un individu sur son site de nidification à Rixensart. Pas de donnée de début de nidification sur les colonies de Court-St-Etienne et Villers-la-Ville !

Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*) : présence d'1 à 3 individus entre le 08/12 et le 10/12 à Braine-l'Alleud et Wauthier-Braine. Le passage pré-nuptial s'amorce le 06/02 mais le gros du passage a lieu entre le 10 et le 19/02. Notons ces quelques beaux groupes : 40 ex. le 16/02 à Tubize, 30 ex le 18/02 à Mélin, 40 ex. le 09/02 à Néthen et 25 ex. le 19/02 à Clabecq. Il y aura encore un groupe de 73 ex. le 01/03 à Bousval.

Milan royal (*Milvus milvus*) : un premier éclaireur est observé le 13/02 à Vieux-Genappe. Le passage migratoire est plus régulier à partir du 24/02.

Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*) : parmi les nombreuses observations, on retiendra qu'au moins 6 individus fréquentent les plaines agricoles de Saint-Jean-Geest et Piétrain durant tout l'hiver.



Photo : Thierry Maniquet

Buse variable (*Buteo buteo*) : à la différence des deux hivers précédents, on ne note pas de concentration particulière d'hivernants.

Buse pattue (*Buteo lagopus*) : l'oiseau détecté le 11/11 dans la plaine de Saint-Jean-Geest (voir chroniques précédentes) y séjourne tout l'hiver (dernière observation le 04/03).



Photo : Stephan Peten

Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) : on retiendra de cette période la présence d'un mâle et d'une femelle pendant un petit mois (à partir du 29 janvier) sur l'église Saint-Etienne à Braine-l'Alleud. Des comportements de parades sont observés (apport de proie par le mâle), mais ces observations resteront sans suite.

Faucon émerillon (*Falco columbarius*) : quelques données d'hivernants, le 29/12 à Grez-Doiceau, le 30/12 à Zétrud-Lumay, le 22/01 à Tourinnes-la-Grosse, le 25/01 à Beauvechain, le 05/02 à Saint-Jean-Geest et le 19/02 à Opprebais.

Râle d'eau (*Rallus aquaticus*) : des hivernants sont signalés sur une dizaine de sites, avec un maximum de 5 ex. renseignés au bassin d'orage de Hamme-Mille.



Photo : Philippe Selke

Gallinule poule-d'eau (*Gallinula chloropus*) : quelques rassemblements hivernaux importants sont signalés à l'étang du Paradis à Braine-l'Alleud (35 ex. le 18/02), à l'étang de Pécrot (34 ex. le 12/01) et dans la prairie humide du Coucou à Rixensart (24 ex. le 10/01).

Grue cendrée (*Grus grus*) : après un premier vol de 3 oiseaux observé au-dessus de Folx-les-Caves le 28/01, la migration pré-nuptiale débute réellement lors de la dernière décade de février qui voit passer un minimum de 6 vols de grues au-dessus de la province, comptabilisant environ 139 ex. Le pic de la migration s'étalera du 28/02 au 04/03.

Pluvier doré (*Pluvialis apricaria*) : une seule observation de 10 ex. le 16/02 à Saint-Jean-Geest au sein d'un groupe de vanneaux.

Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*) : de nombreux groupes (de 5 à 300 ex.) sont vus durant toute la période, avec un pic annonciateur des retours nettement marqué à la mi-février.

Chevalier culblanc (*Tringa ochropus*) : 1 seul ex. vu en vol le 03/12 à Mont-Saint-Guibert.

Bécasse des bois (*Scolopax rusticola*) : plus souvent rencontrée que les autres hivers, pendant toute la période. Un groupe de 6 ex. s'envolant le 23/01 à Bierghes sort du lot.



Photo : Jules Fouarge

Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*) : observée tout au long de la période, isolément ou en petits groupes, avec un maximum de 25 ex. le 13/12 et le 12/02 à Pécrot.

Bécassine sourde (*Lymnocyptes minimus*) : 1 ex. s'envole le 29/01 à Monstreux et 4 ex. sont présents le 26/02 à Neerheylissem.

Goéland leucophée (*Larus michahellis*) : cette année encore, ce sont les sites de Mont-Saint-Guibert et de l'étang de Pécrot qui ont accueilli ce grand goéland méditerranéen. Il fut d'ailleurs observé en compagnie d'un pontique sur l'étang de Pécrot. Avec des échanges de cris qui laissaient penser à une certaine relation entre eux...

Goéland pontique (*Larus cachinnans*) : un hiver assez exceptionnel pour cet élégant goéland de l'Est avec pas moins de 6 sites concernés par des observations. L'étang de Pécrot, la décharge de Mont-Saint-Guibert, le lac de Louvain-la-Neuve, le lac de Genval mais aussi Bossut-Gottechain. Habituellement, ce sont des individus isolés mais cette fois, il y a eu 6 ex. à Mont-Saint-Guibert, 3 à Louvain-la-Neuve et 2 à Pécrot.



Photo : Hervé Paques

Pigeon colombin (*Columba oenas*) : notons quelques rassemblements hivernaux significatifs avec 300 ex. le 12/01 à Tourinnes-la-Grosse, 150 ex. le 25/01 à Thorembais-les-Béguines et 120 ex. le 18/02 à Chaumont-Gistoux.

Pigeon ramier (*Columba palumbus*) : bonne année pour les ramiers. De nombreux rassemblements importants sont signalés en début de période, notamment 500 ex. le 03/12 à Limelette, 3.000 ex. le 09/12 à Piétrain, 1.500 ex. le 12/12 à Tourinnes-la-Grosse, 700 ex. le même jour à Ittre et 500 ex. le 15/12 à La Hulpe. La deuxième quinzaine de décembre et février voient encore plusieurs groupes de quelques centaines d'ex. Deux derniers groupes significatifs sont encore observés : 400 ex. le 19/02 à Waterloo et 550 ex. le 26/02 à Genappe. Ces groupes sont nettement plus importants et nombreux que ceux observés l'année précédente (hiver 2015-2016).

Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*) : les premiers chanteurs sont observés le 16/01 à Wauthier-Braine et le 20/01 à Chaumont-Gistoux.

Hibou des marais (*Asio flammeus*) : de 1 à 3 ex. sont présents à Saint-Jean-Geest et environs de début décembre au 13/02. Notons un maximum de 4 ex. le 18/12 à Piétrain et le 14/01 à Neerheylysem.

Pic noir (*Dryocopus martius*) : premiers chants le 28/01 dans le Bois de Lauzelle.

Picépeiche (*Dendrocopos major*) : premiers tambourinages le 07/01 à Pécrot.

Pic mar (*Dendrocopos medius*) : premiers chants le 17/02 à Bossut-Gottechain.

Pic épeichette (*Dendrocopos minor*) : seulement 7 observations d'individus isolés durant la période. Premiers chants le 12/02 à Pécrot.

Alouette des champs (*Alauda arvensis*) : des groupes de 20 ex. ou plus sont signalés sur 10 sites parmi les 30 sites fréquentés durant toute la période dans les plaines agricoles. Remarquons 100 ex. le 06/01 à Malèves-Sainte-Marie-Wastines, un max. de 85 ex. le 15/01 à Saint-Jean-Geest et 80 ex. le 18/02 à Opprebais. Quelques cris ou chants sont mentionnés à partir du 10/12 mais les chanteurs pouvant être cantonnés ne sont signalés qu'à partir du 03/02.

Pipit spioncelle (*Anthus spinoletta*) : assez nombreuses observations pendant toute la période pour cette espèce passant l'hiver dans nos prairies humides. Ce sont surtout des solitaires ou de très petits groupes. On notera néanmoins quelques groupes plus importants, à Pécrot (Grand-Pré) avec plus de 85 ex. le 07/01 et 28 ex. le 08/02, à Neerheylysem avec 22 ex. le 26/02, à Baisy-Thy avec 20 ex. le 24/01 et au dortoir de Nodebais avec 11 ex. le 20/12 et le 11/02. Un hivernant est régulièrement signalé aux décanteurs de Genappe durant toute la période.

Pipit farlouse (*Anthus pratensis*) : hiver exceptionnel avec plus de 1.000 ex. observés pour environ 90 observations. Les groupes les plus importants sont notés à Saint-Jean-Geest avec une centaine d'ex. les 20 et 21/01 et 120 ex. le 26/01.



Photo : José Granville

Pipit à gorge rousse (*Anthus cervinus*) : observation exceptionnelle en hiver d'1 ex. les 20 et 21/01 à Saint-Jean-Geest dans un groupe d'une centaine de Pipits farlouses.

Bergeronnette grise (*Motacilla alba*) : une septantaine d'observations d'1 à 5 ex. sont signalées durant la période. Notons une observation sortant de l'ordinaire, d'un groupe d'au moins 85 ex. au Grand-Pré à Pécrot le 07/01.

Bergeronnette des ruisseaux (*Motacilla cinerea*) : un début de chant est entendu le 05/01 aux décanteurs de Genappe, un chanteur est repéré dans une haie à Braine-l'Alleud le 18/02 : futur nicheur ?

Accenteur mouchet (*Prunella modularis*) : un premier chanteur est signalé le 24/12 à Louvain-la-Neuve. Ensuite les chants territoriaux se feront entendre durant les mois de janvier et février.

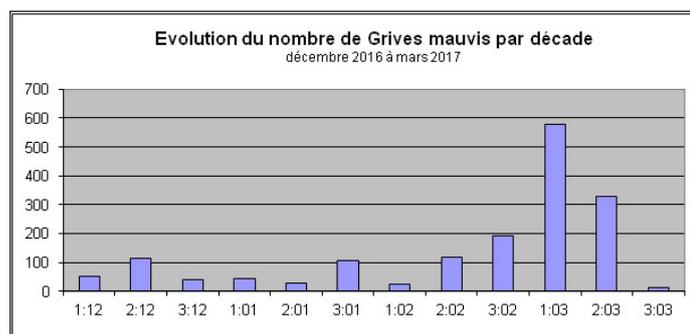


Photo : Sacha d'Hoop

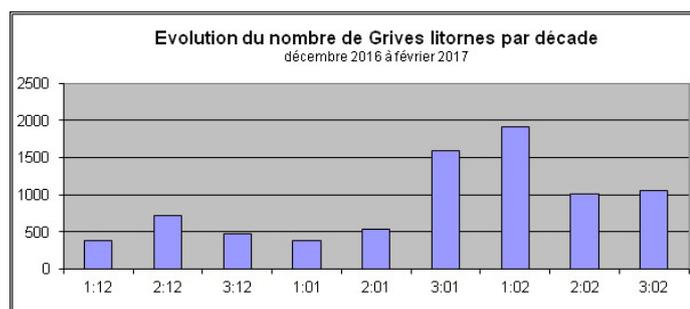
Rougegorge familier (*Erithacus rubecula*): une nidification potentielle est signalée à Tourinnes-la-Grosse le 24/01 ainsi qu'à Villers-la-Ville le 29/01.

Tarier pâtre (*Saxicola torquatus*): une seule mention de cette espèce généralement absente à cette période, 1 ex. le 30/12 à Malèves-Sainte-Marie-Wastines.

Grive mauvis (*Turdus iliacus*): leur présence augmente en fin de période pour connaître un pic début mars avec le début de la migration. Plusieurs groupes importants en train de se nourrir sont notés: 80 ex. le 27/01 à Wauthier-Braine, 90 ex. le 12/02 à Cérroux-Mousty et 100 ex. le 26/02 au golf de Louvain-la-Neuve.



Grive litorne (*Turdus pilaris*): un nombre record d'oiseaux a été observé pendant la période - plus de 8.000 ! - soit plus du double du maximum enregistré dans ces chroniques. Leur présence s'est principalement concentrée sur la dernière décade de janvier et la première décade de février avec de nombreuses bandes, soit en vol, soit se nourrissant sur des arbres à baies ou au sol. Le groupe le plus important a été noté le 05/02 à Pécrot avec 1.000 ex.



Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*): hivernant en très petit nombre chez nous avec seulement 2 ex. notés, 1 mâle se nourrissant de baies gelées de *Callicarpa* le 21/01 à Bossut-Gottechain et 1 femelle observée du 06 au 10/02 à Villers-la-Ville.

Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*): 22 mentions pour cette espèce sédentaire localisée dont 1 à 2 ex. sont observés durant toute la saison sur le site classique des étangs de Pécrot. Seuls 2 autres sites sont signalés pour l'espèce, Pécrot-Chaussée (voisin du précédent) et l'étang Paradis à Gastuche.



Photo : Thierry Maniquet

Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*): hivernage plus fourni que les années antérieures pour ce pouillot avec 29 mentions, 11 en décembre, 7 en janvier et 11 en février. 4 ex. sont observés le 12/12 à Saint-Jean-Geest et 3 ex. le 12/02 à Baisy-Thy. Le premier chanteur est entendu à Jauche le 18/02 ce qui correspond à une date classique.

Roitelet huppé (*Regulus regulus*): contrairement à l'année passée, pas d'afflux notable de migrateurs lors de l'automne et hiver 2016-2017.

Roitelet à triple bandeau (*Regulus ignicapilla*): l'espèce est généralement peu observée et sous-évaluée mais, cet hiver, une présence remarquable est à relever due probablement à différents facteurs, un hivernage de notre population plus fourni que d'habitude suite à la météo clémente, une meilleure détection de l'espèce par les observateurs et, probablement aussi, un apport de migrateurs d'origine nordique.

Vous êtes de plus en plus nombreux en Brabant wallon à photographier les oiseaux près de chez vous. Nous avons besoin de vous pour illustrer notre revue. Nous privilégions tous les clichés provenant de notre province. A envoyer à [bw\(at\)natagora.be](mailto:bw(at)natagora.be). Merci d'avance.

Présence du Roitelet à triple bandeau en automne et en hiver au cours des 5 dernières années :

Nombre d'individus	Automne	Hiver
2012 - 2013	2	1
2013 - 2014	13	17
2014 - 2015	9	9
2015 - 2016	10	8
2016 - 2017	7	44

Sur les 33 observations répertoriées, 16 ont eu lieu en décembre, 7 en janvier et 10 en février.

Mésange bleue (*Cyanistes caeruleus*) : premiers chants le 14/12 à Wauthier-Braine. Un ind. semble s'atteler à la construction d'un nid le 19/02 à Mont-Saint-Guibert.

Mésange à longue queue caudatus (*Aegithalos caudatus caudatus*) : 1 seule observation d'1 ex. le 08/02 à Tourinnes-la-Grosse.

Sittelle torchepot (*Sitta europaea*) : un ex. bagué est vu à la mangeoire à Rixensart le 05/02. Il y avait déjà été observé au printemps 2016.

Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*) : hivernage exceptionnel de 2 ex. de cette belle espèce, le premier dans la plaine d'Opprebaix avec un hivernage complet du 09/12/2016 au 12/03/2017. Le deuxième individu a séjourné aux Grands Prés à Gastuche du 05/11 au 10/12.



Photo : Didier Kint

Pie bavarde (*Pica pica*) : notons un rassemblement assez important de 60 ex. le 12/01 à Rixensart. Toujours à Rixensart, pointons un pré-dortoir avec 42 ex. le 05/02.

A Villers-la-Ville, 1 ex. adulte ramasse des brindilles le 17/02 probablement en vue de la construction d'un nid.

Choucas des tours (*Corvus monedula*) : un premier dortoir avec 300 ex. est observé à Dion-le-Val le 29/12. Le dortoir situé entre Wavre et Basse-Wavre, déjà signalé l'année dernière, accueille au moins 500 ex. le 15/02. Un autre dortoir avec 150 ex. est noté à Neerheylissem le 26/02.

Étourneau sansonnet (*Sturnus vulgaris*) : un dortoir d'environ 150 ex. est signalé à 2 reprises dans la roselière du lac de Louvain-la-Neuve, les 04 et 29/12. Deux ex. ouvrent la saison de chant à Mélin le 24/01. Le plus grand rassemblement prémigratoire comportant environ 300 ex. est noté à Chastre le 09/02.

Pinson des arbres (*Fringilla coelebs*) : cet oiseau familier est observé partout dans la province, par petits groupes. Un rassemblement important est noté à Limal avec 100 ex. le 03/12. Le premier chant nuptial rapporté est entendu à Dongelberg le 02/02.

Pinson du Nord (*Fringilla montifringilla*) : déjà présent en automne, cet hivernant sera noté durant toute la période, seul ou en petits groupes. Les observations se poursuivront jusqu'au 15/03.

Linotte mélodieuse (*Carduelis cannabina*) : signalée régulièrement durant tout l'hiver. Deux rassemblements impressionnants sont rapportés : 150 ex. à Beauvechain le 02/01 et 250 ex. à Opprebaix le 29/01. Un chanteur est entendu le 18/02.

Sizerin flammé cabaret (*Carduelis flammea cabaret*) : 2 observations de sizerins en fin de période, les 25/02 (4 ex.) et 26/02 (5 ex.), toutes deux faites à Louvain-la-Neuve.



Photo : Didier Kint

Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*) : sa présence est constante dans toute la région, isolé ou en groupes comptant parfois plusieurs dizaines d'ex. Un premier chanteur est déjà entendu le 30/12 mais il faudra attendre début mars pour que les chants nuptiaux résonnent régulièrement.



Photo : Didier Kint

Bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*) : cet habitant des zones humides est observé régulièrement seul ou en groupes durant toute la période. Parmi ces groupes, relevons cette observation de 120 ex. faite à Neerheyllissem, le 28/01. Un premier chanteur est noté le 18/02, à Genappe.



Photo : Victor Claes - Opheyllissem

Verdier d'Europe (*Chloris chloris*) : observé durant toute la saison, seul ou en groupes pouvant aller jusqu'à 50 ex. Un premier chant est entendu à Genval le 27/12. C'est à partir de la 2^e décade de janvier que les chanteurs se font entendre régulièrement.

Tarin des aulnes (*Carduelis spinus*) : la présence du tarin est signalée dès le 05/11 et de façon continue durant toute la période sur une vingtaine de sites, seul ou en groupes pouvant aller jusqu'à 50 ex.

Bouvreuil pivoine (*Pyrrhula pyrrhula*) : bien présent durant toute la période, seul ou en petits groupes. Un chanteur se fait entendre le 17/02.

Bec-croisé des sapins (*Loxia curvirostra*) : 3 observations seulement de ce rare fringille dans la province, à Céroux-Mousty le 01/12, à Court-Saint-Etienne le 27/01 et à Baisy-Thy le 03/02.

Bruant jaune (*Emberiza citrinella*) : bien présent, partout, durant toute la période, seul ou en groupes pouvant aller jusqu'à 40 ex. Un chanteur est entendu le 14/12 à Ophain-Bois-Seigneur-Isaac. Les chants nuptiaux retentissent régulièrement à partir du 06/02.

Bruant proyer (*Emberiza calandra*) : les observations de cet oiseau des campagnes sont bien plus nombreuses que l'hiver précédent. La majorité de ces observations concernent des groupes de plusieurs dizaines d'individus allant jusqu'à 95 ex. Le premier chant est noté assez tardivement le 17/03.

Et chez nos voisins ?

Chez nos voisins comme chez nous, l'hiver clément n'a pas été propice aux raretés.

Parmi les visiteurs d'hiver, citons cependant plusieurs **Fuligules nyrocas** dont certains passent l'hiver ; 1 **Fuligule milouinan** femelle à Petit-Enghien le 25/12 et hivernage d'1 ex. à Neerpede (Anderlecht) ; hivernage d'1 **Eider à duvet** femelle à Seneffe ; hivernage d'1 **Garrot à œil d'or** mâle à Boitsfort ; de 1 à 9 ex. de **Harles bièvres** sur l'ancien canal de Ronquières à Seneffe du 03/01 au 05/03 ; 1 **Buse pattue** à Bierbeek ; 1 **Bécassine sourde** à Schaerbeek ; plusieurs **Hiboux des marais** dans les plaines agricoles du Brabant flamand

Pour enrichir les prochaines chroniques, n'hésitez pas à communiquer vos observations en les encodant sur le site <http://www.observations.be>.
Merci pour votre collaboration !

(jusqu'à 3 ex. sur le plateau de Leefdaal) ; 1 **Mésange à longue queue caudatus** à Auderghem et 1 **Pie-grièche grise** à Hoeilaart.

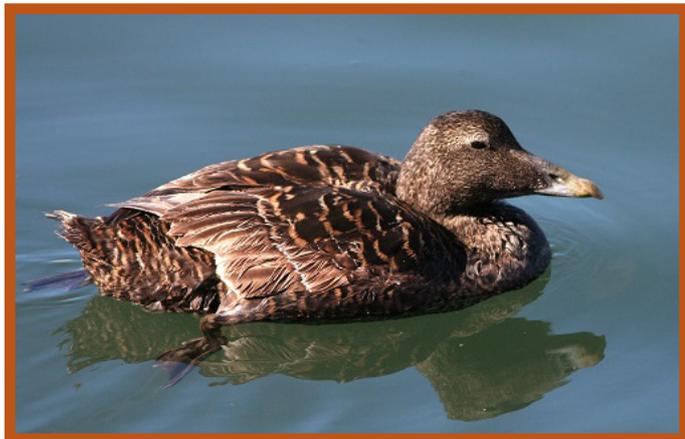


Photo : Eider à duvet - Vincent Rasson

A propos de la migration pré-nuptiale, notons le passage important de **Cigognes blanches** en février, surtout en 2^e quinzaine, avec des groupes allant jusqu'à 59 ex., et le beau passage également pour les **Grues cendrées** à partir du 13/02 avec un pic début mars et ce en de nombreux lieux. Remarquons aussi 2 **Canards pilets** à Gembloux et 1 **Courlis cendré** à Loncée.

Du côté des sites souvent riches en raretés, outre des espèces déjà citées, nous noterons pour cet hiver :

- sur le plateau de Leefdaal : 1 hybride de **Busard pâle et Busard Saint-Martin** et 1 **Grand Corbeau** ;
- aux décanteurs de Tienen : 1 **Cygne chanteur** ;
- dans la vallée de la Dyle : 2 **Hareldes boréales** au Doode Bemde ;
- au Groot Broek (Sint-Agatha-Rode) : 3 **Jaseurs boréaux** et 1 **Pie-grièche grise** ;
- aux décanteurs de Hollogne-sur-Geer : 1 **Oie de la toundra** pendant tout le mois de février avec 5 **Oies rieuses** début février, 1 à 2 **Grèbes à cou noir** en hivernage, 3 **Barges à queue noire** et 8 **Harles piettes** ;
- aux décanteurs d'Eghezée : 1 **Canard pilet** et 1 **Bruant des neiges** ;
- à Het Vinne (Zoutleeuw) : 2 **Cygnes chanteurs** et 1 **Rémiz penduline**.



Photo : Harle piette - Didier Kint

Épinglons encore quelques observations éparées : 1 **Bihoreau gris** à Halmaal (Sint-Truiden), 1 **Grand Corbeau** à Namur le 18/01 et 1 **Hirondelle rustique** bien précoce le 15/02 à Gembloux.

Espèces observées durant la période mais non détaillées dans les chroniques

Cygne noir, Oulette d'Égypte, Canard colvert, Canard carolin, Canard à crinière, Faisan de Colchide, Faisan vénéré, Grèbe huppé, Epervier d'Europe, Autour des palombes, Faucon crécerelle, Foulque macroule, Mouette rieuse, Goéland cendré, Goéland argenté, Goéland brun, Tourterelle turque, Perruche à collier, Effraie des clochers, Hibou moyen-duc, Chouette hulotte, Chevêche d'Athéna, Martin-pêcheur d'Europe, Pic vert, Rougequeue noir, Grive musicienne, Grive draine, Merle noir, Troglodyte mignon, Mésange charbonnière, Mésange noire, Mésange huppée, Mésange nonnette, Mésange boréale, Mésange à longue queue, Grimpereau des jardins, Geai des chênes, Corbeau freux, Corneille noire, Moineau domestique, Moineau friquet, Grosbec casse-noyaux.

Remerciements

Nous remercions toutes les personnes dont les observations ont permis d'écrire cette chronique. Un tout grand merci également à Antoine Derouaux (Centrale Ornithologique d'Aves) qui nous a aimablement fourni la compilation des données encodées sur les sites <http://www.observations.be> et <http://biodiversite.wallonie.be/outils/encodage/>.

Pour enrichir les prochaines chroniques, n'hésitez pas à communiquer vos observations en les encodant sur le site <http://www.observations.be>.
Merci d'avance pour votre collaboration !

Études

Quelle taxonomie pour nos chroniques ?

Claire Huyghebaert

Si vous avez l'habitude de nous lire, vous aurez constaté que les espèces apparaissent dans les chroniques dans un ordre précis. Vous aurez peut-être également repéré dans les chroniques de ce numéro quelques petits changements dans l'ordre d'apparition des espèces.

Pourquoi ?

Cet ordre d'apparition est basé sur la taxinomie.

Notons que « taxonomie » est le terme anglais et « taxinomie » le terme français. Mais comme le terme taxonomie est largement adopté en français, nous l'utiliserons également.

Qu'est-ce que la taxonomie ?

La taxonomie, ou taxinomie, est une branche de la biologie, qui a pour objet de décrire les organismes vivants (ou ayant vécu) et de les regrouper en entités appelées taxons (familles, genres, espèces, etc.) afin de pouvoir les nommer et les classer pour enfin les reconnaître via des clés de détermination.

Quelle différence entre systématique et taxonomie ?

La systématique est l'étude scientifique des différents organismes dans leur diversité et leurs relations.

La taxonomie a donc besoin de la systématique pour lui fournir l'outil dont elle a besoin pour regrouper les êtres vivants.

En pratique, les deux sciences sont peu distinctes et souvent confondues.

La taxonomie et la systématique nous facilitent donc l'apprentissage de l'avifaune, car elles permettent d'établir une liste d'espèces et de classer cette liste de manière à nous y retrouver plus facilement.

Quelle évolution de la taxonomie ?

Les premiers taxonomistes utilisaient des méthodes empiriques : les oiseaux étaient classés selon leurs caractéristiques physiques telles que leur taille, les couleurs de leur plumage, etc. Avec des résultats parfois décevants. Des découvertes faites dans des disciplines très diverses, notamment dans le domaine de la biologie

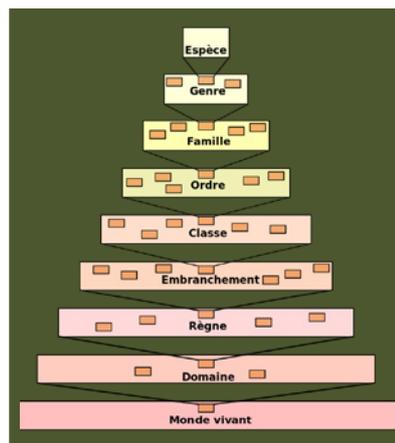
moléculaire et de l'analyse de l'ADN et des protéines ont amené de nouvelles méthodes scientifiques plus rigoureuses. Le système de classification est devenu alors très sophistiqué.

Vous l'aurez compris, la taxonomie n'est pas figée. Elle subit des changements au fil des découvertes, génétiques par exemple, grâce auxquelles des bonds sont réalisés dans la compréhension des liens de parenté qui lient les taxons entre eux.

Une classification taxonomique reflète donc notre interprétation actuelle de l'évolution et des liens de parenté entre les espèces. Assez stable avant les années 2000, l'évolution de cette classification a fait des bonds dans les années suivantes suite à des nouvelles recherches et à des changements dans l'approche taxonomique.

Qu'est-ce qu'un taxon ?

C'est une catégorie de répartition des êtres vivants.



<https://fr.wikipedia.org/wiki/Taxonomie>

S'agissant de l'étude des oiseaux, nous parlerons des taxons suivants :

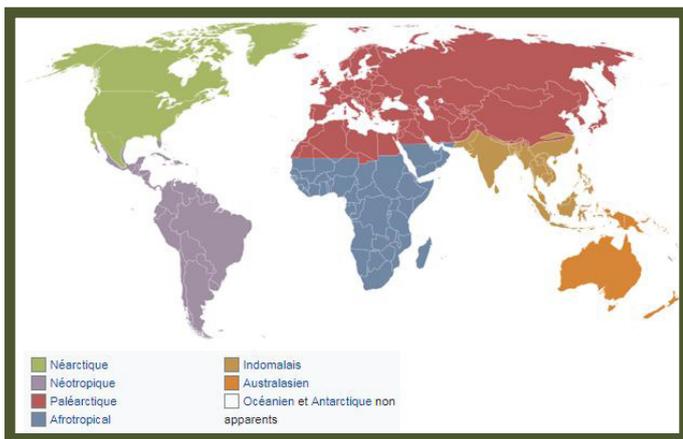
- le règne des animaux,
- l'embranchement des vertébrés,
- la classe des oiseaux,
- 31 ordres,
- 186 familles,
- les genres,
- plus de 9800 espèces

Heureusement pour notre apprentissage, toutes ces espèces ne sont pas présentes chez nous !

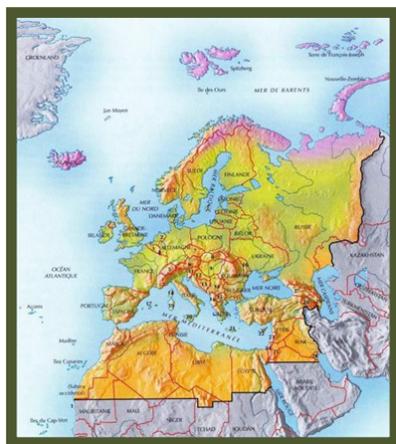
Qu'est-ce qu'une écozone ?

Pour faciliter l'étude des êtres vivants, le monde a été divisé en écozones – ou zones biogéographiques - qui sont des zones dans lesquelles la faune et la flore présentent de nombreuses caractéristiques communes entre les espèces.

La surface terrestre est divisée en 8 écozones :



Le Paléarctique, très vaste, est divisé en deux.



Paléarctique occidental

La Belgique - et donc le Brabant wallon - fait partie de l'écozone du Paléarctique occidental. Cette écozone regroupe l'Europe, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient. C'est la zone couverte notamment par le Guide ornitho.

Nous passons ainsi d'environ 9 800 espèces à environ 950 espèces.

Qu'est-ce qu'une espèce ?

Il existe de nombreuses définitions de l'espèce. La plus communément admise est celle énoncée par Ernst Mayr, en 1942 : une espèce est une population d'êtres vivants, ou un ensemble de populations, dont les individus peuvent effectivement ou potentiellement se reproduire entre eux et engendrer une descendance viable et féconde, dans des conditions naturelles.

Et une sous-espèce ?

À l'intérieur d'une même espèce, certains groupes peuvent se trouver isolés, pour des raisons géographiques ou autres. Au bout d'un certain temps, ils présentent des caractères légèrement différents, par exemple, concernant la taille ou la couleur du plumage. Ces groupes forment ce que l'on appelle des sous-espèces ou races.

Des sous-espèces différentes ont souvent la possibilité de se reproduire entre elles, car leurs différences ne sont pas (encore) suffisamment marquées pour constituer une barrière reproductive.

Comment nommer une espèce ?

Une espèce est désignée à la fois par un nom vernaculaire (qui est propre à chaque langue) et par un nom scientifique unique et universellement reconnu. Celui-ci est toujours latinisé et s'écrit en italique.

Le nom d'une espèce est toujours composé au moins de 2 parties :

- le genre auquel appartient l'espèce : c'est le premier mot, toujours avec une majuscule,
- l'espèce : second mot, sans majuscule (sauf si le nom d'espèce comprend un nom propre : Bécasseau de Temminck).

Exemple : la Mésange charbonnière

Son nom scientifique est *Parus major*.

Parus est le nom de son genre et *major* est le nom de son espèce.

En français, Mésange est le nom de son genre et charbonnière est le nom de son espèce.

Cet oiseau fait partie de la famille des Paridés dont le nom scientifique est Paridae.

Les Paridés font partie de l'ordre des Passériformes.



Photo : Mésange charbonnière - Bernard Danhaive

Une sous-espèce venant des îles Britanniques est parfois présente sur nos côtes.



Photo : Bergeronnette de Yarrell - Vincent Rasson

Voici les différents Paridés de Belgique :

Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>
Mésange noire	<i>Periparus ater</i>
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>
Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i>
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>
Mésange boréale	<i>Poecile montanus</i>

Combien y a-t-il de genres dans cette famille ?

D'après le nom en français (nom vernaculaire), il semblerait n'y avoir qu'un seul genre, Mésange.

Mais les noms scientifiques nous indiquent qu'il y a en fait 5 genres dans cette famille.

Un 3^e mot peut être présent dans le nom scientifique, qui représente alors la sous-espèce.

Exemple : la Bergeronnette grise (*Motacilla alba*) est l'espèce type présente chez nous.

Pour faire la différence entre les 2 sous-espèces, on ajoute alors un 3^e mot, la sous-espèce.

La sous-espèce britannique, la Bergeronnette de Yarrell, a donc pour nom scientifique *Motacilla alba yarrellii* et la Bergeronnette grise type s'écrit alors *Motacilla alba alba*.

Quelle liste taxonomique utiliser ?

Une liste de l'avifaune étant basée sur la classification taxonomique, il est normal qu'elle en suive les règles. Ainsi, la place des familles dans la classification est fonction de l'ancienneté des espèces.

Avant les années 2000, les ordres considérés comme les plus anciens étaient les Gaviiformes et les Podicipédiformes (plongeurs et grèbes). Ceux-ci apparaissaient donc en début de liste. Dans les premiers numéros du Bruant Wallon, nos chroniques ont appliqué cette classification.

Les recherches génétiques publiées ensuite ont montré que les plus anciens groupes d'oiseaux sont les Ansériformes (oies, canards, ...) et les Galliformes (tétrins, faisans, ...).

À partir du n°6, les chroniques du Bruant Wallon ont donc appliqué cette classification commençant par les Anatidés.

Sept ans après, il nous semblait nécessaire de refaire le point sur la question. Nous nous sommes alors interrogés pour savoir quelle classification adopter. En



Photo : Bergeronnette grise - Bernard Danhaive

effet, il est possible de choisir différentes taxonomies plus ou moins avancées dans la prise en compte des dernières découvertes.

Nous avons alors pris le parti d'utiliser celle adoptée notamment par la dernière version du guide ornitho qui est un guide de terrain beaucoup utilisé par les ornithologues. Cela afin notamment de ne pas trop perturber nos lecteurs ...

Quelles modifications de la liste dans l'immédiat ?

La modification la plus importante pour notre usage en Brabant wallon est le passage des petits Turdidés (rougegorge, rougequeue, tariers, etc.) dans la famille des Muscicapidés (gobemouches). La famille des Turdidés ne regroupe donc plus que les merles et les grives.

D'autres modifications de déplacement d'espèces et de passage de sous-espèces à l'état d'espèces ont moins d'impact chez nous, car il s'agit généralement d'espèces rares ou accidentelles.

Conclusion

Je voudrais rappeler ici que, la taxonomie n'étant pas figée, il y aura certainement de nouvelles découvertes confirmées qui seront alors à appliquer dans la liste taxonomique utilisée pour les chroniques.

De gros bouleversements dans le classement des ordres et des familles nous attendent.

Mais laissons cela pour une évolution ultérieure de nos chroniques !

Sources

- Fanny Carion – Taxinomie - Formation ornitho Natagora N1
- Frédéric Vanhove – Systématique - Formation ornitho Natagora N2
- Lars Jonsson – Les oiseaux d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient
- Lars Svensson – Le guide ornitho
- <https://avibase.bsc-eoc.org/checklist.jsp?lang=FR&p2=1&list=birdlife&synlang=FR®ion=BE&version=text&lifelists=&highlight=0>
- <https://fr.wikipedia.org/wiki/Taxonomie>
- <http://www.oiseaux.net/dossiers/ornithopedia/classification.html>

Revue de presse

Thierry Maniquet

Les chauves-souris, encore

Dans le dernier numéro du Bruant Wallon, nous avons fait état de diverses actions en faveur des chauves-souris à La Hulpe et à Tourinnes-la-Grosse.

À Chaumont-Gistoux aussi, un aménagement a été réalisé dans un ancien moulin situé le long du Train, afin de procurer à ces mammifères un gîte hivernal.

http://www.tvcom.be/video/info/societe-tye-/chaumont-gistoux-un-gite-d-hiver-pour-chauve-souris-dans-un-ancien-moulin_20356_89.html

Natura 2000 en Brabant wallon

Au sein des sites Natura 2000 présents dans notre province, les milieux forestiers à caractère humide présentent une valeur écologique élevée.

Le Contrat de Rivière Dyle-Gette vous présente ceux-ci à l'échelle de ce sous-bassin hydrographique.

<http://www.crdg.eu/actions-2/zones-humides-2/natura-2000-les-milieux-forestiers-a-caractere-humide>

Natura 1440

Une expo photo est organisée à la Maison du Bailli de Braine-le-Château jusqu'au 10 décembre. Découvrez les beautés cachées de chez nous grâce aux clichés de Jacques Dengis, Sacha d'Hoop et Pierre Van Dromme.

<http://www.crsenne.be/images/nouv/affiche%20expo.jpg>

Cela s'est passé près de chez vous

Un vendredi 13 à Wavre

Nadine Vandenberghe (texte et photos)

Un vendredi 13 (octobre), par une belle matinée ensoleillée, j'entame quelques tâches ménagères quand soudain mon attention est attirée par un oiseau qui possède un énorme sourcil. C'est ce qui me frappe en premier. L'oiseau très vif est cependant difficilement observable d'autant que les feuilles des arbres sont encore bien présentes.

L'hypothèse d'un Pouillot à grands sourcils m'effleure, mais je n'ose y croire étant donné que cet oiseau est observé principalement à la Côte. Je continue donc à vaquer à mes occupations mais cette observation furtive me hante. Et si c'était bien un Pouillot à grands sourcils ?

Je décide alors d'en avoir le cœur net. Par chance, l'oiseau est toujours là, dans le même arbre avec un autre pouillot (véloce, celui-là).

Je prends mon guide ornithologique et commence à feuilleter les pages relatives aux pouillots. Un critère me permettrait de confirmer l'observation, à savoir la présence d'une double barre alaire.



Afin de pouvoir l'identifier correctement, je tente de le prendre en photo, mais depuis la maison les clichés ne donnent pas grand-chose. L'oiseau étant tellement affairé à manger des petits insectes sous les feuilles de l'arbre, je tente une approche par le côté du jardin et me positionne alors près d'un arbre où je peux mieux l'observer. Je fais plusieurs clichés que je transfère immédiatement sur l'ordinateur. Les critères d'identification sont bien présents : le long sourcil très apparent, le dessous de l'oiseau assez blanc, la présence de la double barre alaire.

Avant d'oser encoder cette observation, j'envoie les clichés à quelques amis ornithos ainsi qu'à Frédéric Vanhove. Ceux-ci confirment la chance que j'ai eue de pouvoir observer ce bel oiseau dans mon jardin. C'est un vendredi 13 que je ne suis pas prête à oublier ! L'oiseau étant encore là le lendemain, je refais quelques clichés. Il sera resté deux jours avant de continuer son chemin. Comme quoi, en période de migration, tout est possible !

Note de la rédaction :

L'observation du Pouillot à grands sourcils mise en contexte.

Depuis les années '90, on assiste à des observations de plus en plus régulières du Pouillot à grands sourcils, principalement en septembre/octobre, alors que cette espèce hiverne en principe en Asie du sud-est.

Si les observations sont faites en grande majorité le long de la mer, de plus en plus de données proviennent de l'intérieur des terres également.

Plusieurs explications ont été avancées pour expliquer cette évolution et ont été commentées sur le site ornithomedia :

- l'existence d'une zone d'hivernage méconnue ou en cours de formation dans l'ouest et le sud-ouest de l'Europe et dans le nord-ouest de l'Afrique ;
- une migration « inversée » poussant surtout des individus de première année à s'orienter vers l'Europe ;
- une migration exploratoire d'oiseaux qui passeraient d'abord par l'Europe avant de rejoindre ensuite leurs sites d'hivernage classiques (ce qui expliquerait le peu de données printanières) ;
- une augmentation de la population la plus occidentale (à l'ouest de l'Oural) ; cette augmentation pourrait en outre être favorisée par le réchauffement climatique qui rendrait de nouveaux territoires disponibles ;
- l'influence de conditions météorologiques (anticyclone sur la Sibérie conjugué à une activité dépressionnaire sur le nord-ouest de l'Europe) ; si cet élément peut jouer un rôle d'amplificateur, il ne suffit cependant certainement pas à expliquer la régularité des observations.

On ajoutera en outre que la pression d'observation envers ces oiseaux sibériens est de plus en plus forte, accroissant d'autant les possibilités d'observations.

Les oiseaux de chez nous

Les pics

Patricia Cornet

Introduction

Les pics appartiennent à la famille des picidés. Leur taille varie de la taille d'un moineau à celle d'une corneille. Leurs pattes solides sont pourvues de quatre longs doigts terminés par des griffes puissantes, deux sont dirigés vers l'avant et deux vers l'arrière ; ils leur permettent de grimper facilement aux arbres tout en prenant appui sur les plumes de la queue, extrêmement robustes.

Les pics se servent de leur bec pour creuser le bois mort ou vivant afin de trouver leur nourriture ou de creuser leur loge de nidification. Ce sont des insectivores qui ont une langue étroite, tactile et collante, munie de petits crochets à son extrémité.

Certains pics ne possèdent pas de chant au sens strict. Ils marquent leur territoire au printemps par un tambourinement. Chaque espèce de pic tambourine selon un rythme, une puissance et une durée qui lui sont propres. Tous les pics ne tambourinent cependant pas : le Pic vert et le Pic mar ne s'adonnent que rarement, voire pas du tout, à cette pratique.

Le tambourinement ne doit pas être confondu avec le martèlement, émis lorsque le pic travaille une branche à la recherche de nourriture ou pour forer sa loge : ce bruit est irrégulier et beaucoup moins puissant que le tambourinement.

Chez les pics qui chantent, le chant est constitué d'une répétition de cris.

Le vol des pics est rectiligne mais il est constitué de longues ondulations.

Ce numéro sera consacré aux pics « bigarrés » : Pic épeiche, Pic mar et Pic épeichette. Dans le numéro suivant, nous aborderons le Pic noir, le Pic Vert, le Pic cendré et le Torcol fourmilier.

Sources

- Jacob J.-P. et al. - Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie 2001-2007
- Svenson L., Mullarney K. et Zetterström D. - Le Guide Ornitho
- P. Géroudet, Delachaux et Niestlé - Les passereaux d'Europe
- Périodique Bruant Wallon, Enseignements de l'Atlas pour le Brabant wallon
- Site web <http://biodiversite.wallonie.be>
- Site web www.oiseaux.net

FICHE N°073

Habitat

Tous les milieux suffisamment arborés lui conviennent.

Il préférera cependant les futaies feuillues âgées avec des arbres morts ou dépérissants et des accès dégagés aux troncs.

Comportement

Le Pic épeiche vit solitairement ou par couple dans un territoire dont il ne s'éloigne guère, même en hiver, les mâles étant les plus sédentaires.

Il se nourrit principalement sur les branches et les troncs d'arbre, sondant l'écorce avec son bec à la recherche d'insectes enfouis dans le bois. Dans les arbres, il part aussi à la recherche de larves d'insectes, d'araignées, de graines et de noix. En hiver, il visite les mangeoires.

Il manifeste sa présence par des cris nets et bien détachés : *Pic Pic* (il répète son nom).

Son tambourinement est puissant et bref. C'est sa principale forme d'expression.

En Brabant wallon

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, la stabilité de l'espèce sur 4 carrés et une légère augmentation sur les 5 autres. L'effectif de l'espèce y semble donc en légère augmentation.

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 945 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui représente environ 3,6 % de l'effectif wallon. La plus grande densité moyenne est observée sur 1 carte où elle atteint 2 à 4 territoires au km² (81 à 160 couples par carte).

Pic épeiche (*Dendrocopos major*)

Taille : 20 à 24 cm

Envergure : 34 à 39 cm

Poids : 70 à 98 gr

Longévité : 11 ans

Statut liste rouge de Wallonie 2010 : non menacé

Statut en Wallonie : nicheur commun, très répandu, stable après augmentation.

Le Pic épeiche est le plus commun et le plus répandu des pics bigarrés dans son aire de répartition.

Description

Son plumage est noir et blanc et le bas-ventre rouge vif. Chez le mâle, un carré rouge est présent sur la nuque tandis que chez la femelle la calotte est entièrement noire. Les jeunes ont la calotte entièrement rouge soulignée de noir, souvent striée, ce qui peut parfois porter à confusion avec le Pic mar.

Le manteau est noir sauf une grande tache blanche visible de chaque côté.

Le bec puissant et pointu est noir. Les yeux sont foncés, entourés d'une fine bande blanche.



Photo : Patricia Cornet

FICHE N°074

Comportement

Oiseau discret et très vif, le Pic mar se montre peu.

Il se tient généralement haut dans les feuillages sur les grosses branches des arbres, sur lesquelles il sautille. Agité, il change souvent d'arbre pour se nourrir.

Contrairement au Pic épeiche, il ne creuse guère l'écorce et le bois, se contentant de chercher sa nourriture à la surface des écorces.

En hiver, on l'aperçoit volontiers sur les mangeoires où il montre une attirance particulière pour les graines de tournesol et la graisse.

Le Pic mar ne tambourine pas. Son chant ressemble au rire du Pic vert mais en plus lent et les sons en sont plus détachés.

En Brabant wallon

Autrefois absent de notre province, il était rare et localisé aux vieilles chênaies d'Ardenne et de Lorraine.

Lors de l'Atlas de 1973-1977, l'espèce n'était présente que dans l'extrême sud du pays. Depuis, l'espèce est toujours absente sur 3 des 9 carrés complets du Brabant wallon, mais elle est apparue avec moins de 6 couples sur 5 carrés et avec plus de 5 couples sur le dernier carré. L'espèce est donc en nette expansion chez nous.

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre 6 à 10 couples (évaluation sur base des cartes Atlas) si l'on s'en tient aux nidifications certaines et de l'ordre 40 couples si on y ajoute les nidifications probables, ce qui représente environ 0,9 % de l'effectif wallon. La plus grande densité moyenne est observée sur 1 carte où elle atteint 0,125 à 0,25 territoires au km² (6 à 10 couples par carte).

Pic mar (*Dendrocopos medius*)

Taille : 22cm

Envergure : 33 à 24cm

Poids : 50 à 80 gr

Longévité : 8 ans

Statut liste rouge de Wallonie 2010 : non menacé

Statut en Wallonie : nicheur assez commun, répandu, en progression.

Description

Le Pic mar ressemble au Pic épeiche mais le dessus de la tête est entièrement rouge. Les joues sont blanches (pas de moustache comme le Pic épeiche). Les flancs sont striés de sombre et deviennent roses au bas-ventre.

Le bec est plus court et moins fort que celui du Pic épeiche.



Photo : Patricia Cornet

Habitat

Le Pic mar fréquente les bois et les forêts de feuillus. Il habite de préférence les vieilles chênaies pures ou mélangées d'autres essences.

FICHE N°075

Pic épeichette (*Dendrocopos minor*)

Taille : 16cm

Envergure : 25 à 27cm

Poids : 18 à 22g

Longévité : 7 ans

Statut liste rouge de Wallonie 2010 : non menacé

Statut en Wallonie : nicheur assez commun, répandu, en augmentation apparente

Description

Le Pic épeichette est le plus petit pic d'Europe. De la grosseur d'un moineau, il possède un plumage noir et blanc, barré transversalement sur les ailes et le dos.

La calotte rouge du mâle permet de le distinguer de la femelle.



Photo : Victor Claes

Habitat

L'habitat naturel de l'espèce est constitué par les forêts alluviales composées d'Aulnes glutineux et de saules.

Elle s'est cependant adaptée aux vieilles forêts feuillues avec une grande densité d'arbres morts sur pied. Les essences au bois tendre sont privilégiées pour le nourrissage et la nidification. Dans les formations d'âge moyen, la présence de peupliers semble essentielle.

Ce pic s'est également adapté aux parcs urbains pourvu qu'ils aient une superficie suffisante et aux populecultures négligées.

Comportement

Oiseau discret, le Pic épeichette se nourrit d'insectes et de larves sous l'écorce ou les feuilles, généralement sur les fines branches de la cime des arbres, parfois sur des végétaux ligneux, à faible hauteur.

Il se glisse le plus souvent silencieusement entre les branches des arbres, plutôt à la manière d'un oiseau chanteur que d'un pic.

Son bec étant assez faible, il creuse son nid dans un arbre mort ou friable ou il recherche des trous dans les arbres, trous situés plus haut que ceux des autres pics.

Le territoire hivernal de ce pic est très étendu alors que son territoire de nidification est très restreint.

Le Pic épeichette marque son territoire à la fois par un tambourinage et par un chant. Le tambourinage est rapide, assez long et au rythme constant.

Son chant est un *ki ki ki ki ki* ressemblant au cri du Faucon crécerelle.

En Brabant wallon

Le Pic épeichette est un oiseau très discret, au domaine vital s'étendant sur plus de 50 ha où il est souvent malaisé de repérer le nid. L'effectif total est donc probablement sous-estimé.

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, l'absence de l'espèce sur 1 carré, sa stabilité sur 3 carrés et une légère augmentation sur 5. L'effectif de l'espèce y semble donc en légère augmentation, ce qui correspond au reste de la Wallonie.

Pendant la période Atlas actuelle, il y a très peu de nidifications certaines. Si on y ajoute les nidifications probables, on arrive pour la province à des effectifs de l'ordre de 85 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui représente environ 4,25 % de l'effectif wallon. La plus grande densité moyenne est observée sur 8 cartes où elle atteint 0,125 à 0,25 territoire au km² (6 à 10 couples par carte).

Arrêt sur image

Patricia Cornet

Hommage aux Moineaux friquets.

Autrefois en nombre au jardin, nicheur sous le toit, allant parfois jusqu'à s'hybrider avec le Moineau domestique, puis en déclin d'année en année, le Moineau friquet a disparu de chez nous depuis l'an dernier.

Je regrette ce sympathique piaf à la joue blanche marquée d'une virgule noire, omniprésent sur mes premières photos. Cet hiver, notre mangeoire en attirera peut-être de nouveaux, je l'espère !



Le coin des enquêteurs

Thierry Maniquet

DHOE

Depuis plus de 50 ans, les dénombrements hivernaux d'oiseaux d'eau (DHOE, autrefois RHOE, le terme « dénombrements » ayant remplacé le terme « recensements ») sont opérés chez nous dans le cadre d'un vaste programme mondial mis sur pied par Wetlands International (voir aussi les numéros 1, 9 et 33 du Bruant Wallon).

Le dénombrement principal a lieu mi-janvier (tous les sites suivis sont alors visités) ; il est complété par un suivi mensuel (une fois par mois) de novembre à février.

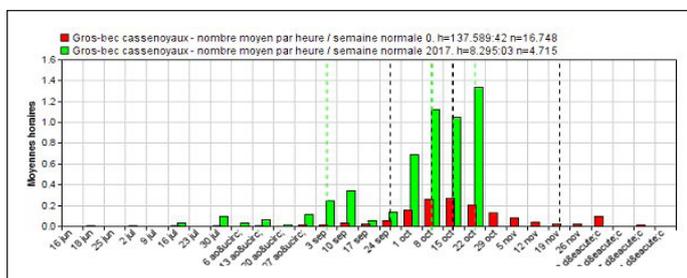
Pour le Brabant wallon, ce sont une bonne cinquantaine de sites qui sont ainsi suivis par une petite vingtaine d'observateurs.

Certains ornithologues n'étant pas toujours disponibles aux dates fixées pour ces dénombrements, il serait opportun que nous puissions étoffer la liste des observateurs auxquels il pourrait être fait appel « en dernière minute » pour visiter l'un ou l'autre site.

Si vous êtes suffisamment autonome pour identifier les oiseaux d'eau de nos régions, et que ce type de recensements vous intéresse, n'hésitez pas à contacter Claire Huyghebaert (clairehuy(at)hotmail.com), responsable pour notre province.

Afflux de Grosbecs casse-noyaux

Le mois d'octobre a été caractérisé par un afflux de Grosbecs casse-noyaux (voir le graphe ci-dessous).



Extrait de la lettre COA n°95

En Brabant, les observations ont été régulières depuis la fin septembre également.

Ouvrez donc l'oeil et surtout tendez bien l'oreille car les cris de cet oiseau sont discrets. Et surtout n'oubliez pas d'enregistrer vos observations sur www.observations.be.



Photo : Catherine Daout

Afflux de Becs-croisés perroquets

Nous assistons également pour l'instant à une petite invasion de Becs-croisés perroquets.

C'est le 7 octobre que la première observation a été faite à Zeebrugge. Par la suite, des données ont été enregistrées dans différentes provinces, même si le site principal d'observations (comme lors de la dernière invasion de 2014) se situe dans la Bruyère de Kalmthout.

Le 17 novembre, un exemplaire a été repéré au cri à Hamme-Mille.

Cette espèce n'est pas facile à distinguer du Bec-croisé des sapins mieux connu.

Je reprends ci-dessous une description faite dans la revue L'As'Veyou d'AVES Jeunes de janvier 2014 :

L'identification du Bec-croisé perroquet « est en partie basée sur la forme générale de l'oiseau, raison pour laquelle il est conseillé d'essayer d'observer les becs-croisés « suspects » de côté et non du dessous. Par rapport au Bec-croisé des sapins, la tête du perroquet est plus grosse et son cou paraît plus renflé de côté, au niveau de la nuque. Le meilleur critère est le bec, qui est presque aussi haut que long. La mandibule inférieure est très large en son centre, ce qui donne à son dessous une allure en S. Le bec ressemble ainsi

à celui d'un perroquet, d'où le qualificatif de ce Bec-croisé ».



Photo : Vincent Rasson

Ceci étant, il est préférable d'avoir aussi son cri dans l'oreille, car c'est souvent de cette manière que l'oiseau est repéré.

Le Guide ornitho nous enseigne à cet égard que les cris de contact sont très semblables à ceux du Bec-croisé des sapins, mais en moyenne plus graves et plus durs, assez retentissants et avec une consonne initiale plus dure.

Il ne vous reste plus qu'à vous entraîner et espérer :

- cri du Bec-croisé des sapins
- cri du Bec-croisé perroquet

Le Cincle plongeur niche-t-il en Brabant wallon ?

Si ce titre semble surprendre au premier abord, notamment au regard de la carte de répartition de cette espèce publiée dans l'Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie 2001-2007, il est bon de se replonger dans l'Atlas des oiseaux nicheurs de Belgique publié en 1988.

On peut y lire notamment que cette espèce a niché à Bossut-Gottechain en 1934 et peut-être en 1950, à La Hulpe en 1955, et en 1960-1961 à Villers-la-Ville, où il est revu en 1967. Il est également renseigné comme nicheur probable dans la vallée du Train de 1960 à 1963.

Certes, depuis lors, beaucoup d'eau polluée a coulé sous les ponts et nos rivières ont perdu de leur éclat.

Sauf que, depuis quelques années, on assiste à une amélioration progressive de leur état grâce notamment aux programmes d'action mis en place par les Contrats de Rivière.

Et hasard ou non, il se fait que des observations de Cincle plongeur dans notre province ont lieu depuis quelques années :

- 2011 : un adulte en halte à Bousval le 08/03 ;
- 2012 : un juvénile à Bierges en juin-juillet ;
- 2014 : probablement un oiseau criant à Jodoigne le 09/05 ;
- 2015 : du 17/01 au 27/01, un adulte à Villers-la-Ville ;
- 2017 : du 15/04 au 05/05, 1-2 adultes à Villers-la-Ville ;
- 2017 : 30/10, un individu probablement de premier hiver à Court-Saint-Etienne.

Les observations de 2017 sont particulièrement intéressantes.

La présence de deux adultes peut laisser supposer une tentative de nidification. A noter que les deux oiseaux n'ont été vus ensemble qu'à deux reprises à 12 jours d'intervalle.

L'observation de fin octobre témoigne d'un oiseau en dispersion (par rapport à une nidification locale ? venant d'une zone de nidification « classique »?)

Quoi qu'il en soit, ces observations ont lieu dans une zone où des nidifications ont eu lieu dans le passé.

L'espoir reste donc permis.



Photo : Patricia Cornet - Villers-la-Ville

Soyez attentif à la présence éventuelle de cette espèce lorsque vous parcourrez cette région ; le Ry Sainte-Gertrude dans le Bois du Sartage et la Thyle entre le Moulin de Chevlipont et le Moulin de La Roche semblent particulièrement propices.

Promenons-nous ...

Le Bercuit par Dion-le-Val

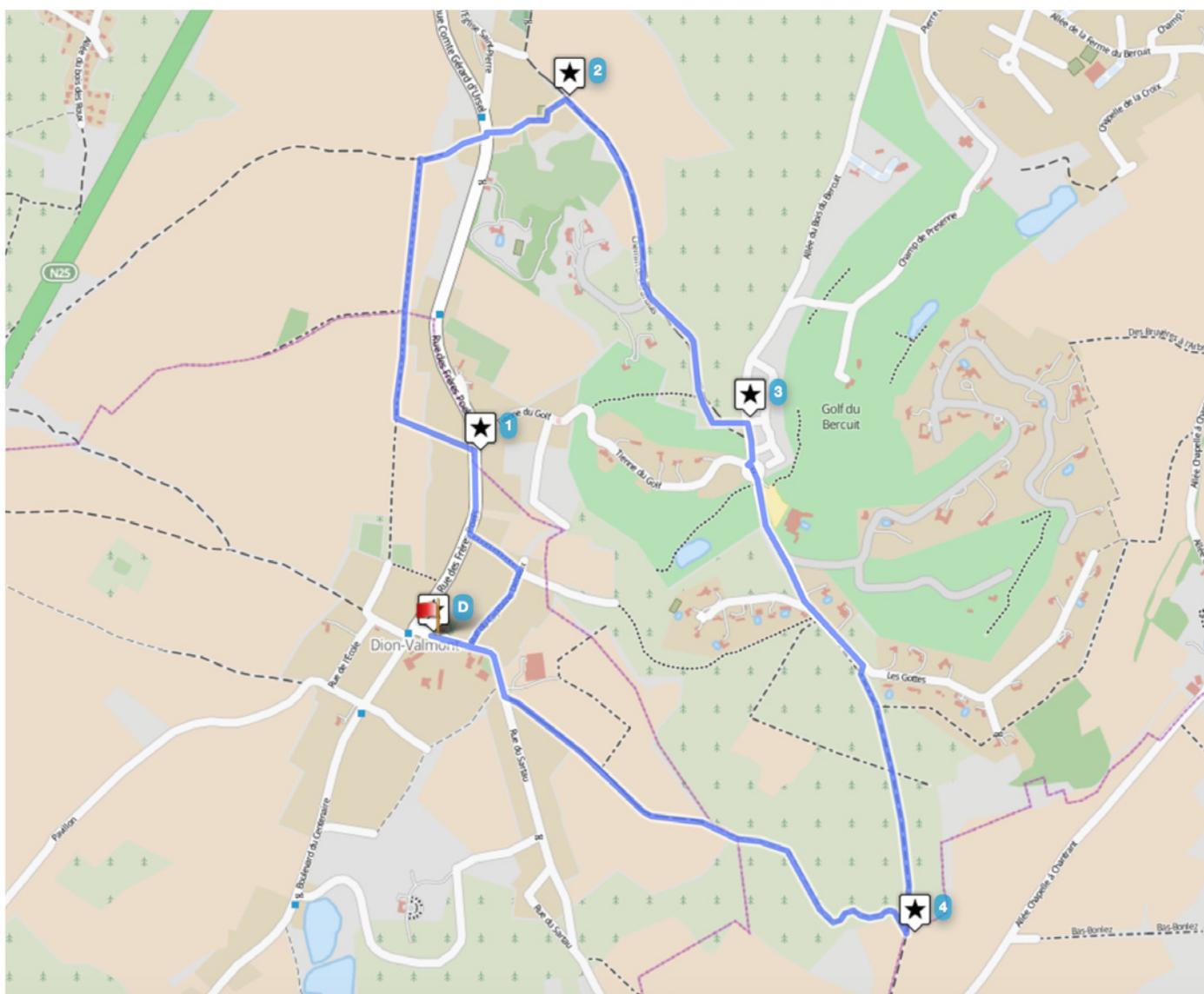
Jean Dandois (texte et photos)

Cette promenade de près de 5,7 km vous emmènera d'abord dans la vallée du Pisselet à Dion-le-Val, puis vous fera grimper sur le coteau occidental du domaine du Bercuit. Vous traverserez le domaine jusqu'à rejoindre la partie sud du bois du Bercuit que vous parcourrez dans sa partie la plus humide pour dévaler vers le village de Dion-le-Val après un dernier tronçon jalonné de prairies et de grands jardins. De nombreuses espèces d'oiseaux peuvent y être observées en toute saison.

Le parcours comporte un tronçon forestier très humide dans la partie sud du bois du Bercuit qui s'avère impraticable pour des poussettes et chaises roulantes. Les bottines de marche sont recommandées.

Le point de départ (D) est situé sur la place de Dion-le-Val devant l'église où un parking aisé est disponible.

Vous laissez le monument en l'honneur du marquis de Dion (père de la De Dion-Bouton) à votre droite et remontez en passant devant l'église tout en admirant l'ensemble architectural du site. La splendide dame blanche, l'Effraie des clochers, niche à proximité.





L'église de Dion-le-Val

Prenez ensuite à votre gauche la rue en pavés (rue Capitaine Delvaux). Une espèce d'oiseau inattendue vous surprendra à votre gauche (girouette...). Le quartier est tranquille et verdoyant : les Moineaux domestiques et le Troglodyte mignon se feront certainement remarquer ! Sur une maison côté gauche, le propriétaire, ami de la gent ailée, essaye d'attirer des Hirondelles de fenêtre en diffusant leur chant dès le printemps et en mettant des nichoirs à leur disposition : hélas ! sans résultat à ce jour. Au carrefour au bout de la rue, ne ratez pas le sentier qui file sur votre gauche au milieu des propriétés. Vous longerez bientôt un vieux verger à votre droite où la Fauvette babillarde s'est déjà fait entendre. Arrivés à la grand-route, prenez à droite en restant bien sur le bord de la route. Dans la grange de la maison n° 26, un couple d'Hirondelles rustiques niche chaque année : le ballet incessant des adultes nourrissant les jeunes est captivant, mais attention aux véhicules qui passent !

Un peu plus loin, en face du panneau Grez-Doiceau, côté gauche donc, s'ouvre le petit sentier Delmez (1) que vous emprunterez et qui vous emmène au Pisselet, cette jolie petite rivière qui va se jeter dans la Dyle à Gastuche. Enjambez le Pisselet et poursuivez jusqu'au chemin principal perpendiculaire que vous empruntez vers la droite en direction du clocher du village de Doiceau que vous apercevez au loin. Vous êtes maintenant dans une large vallée où les oiseaux des champs sont bien présents.

La Bergeronnette printanière n'est pas abondante mais elle est nicheuse, de même que le Bruant jaune dont on entend le chant mélancolique à la bonne saison. L'Alouette des champs n'est guère nombreuse mais on aura des chances de l'y observer en troupes plus ou moins importantes lors de la migration automnale, de même que les Pipits farlouses et les Vanneaux huppés. Toujours en automne, c'est dans les prés le long de la rivière qu'il faudra aussi rechercher les Tariers pâtres et des prés en halte. C'est ici aussi que vous aurez la possibilité d'observer la Bergeronnette des ruisseaux. Dans les ronciers et taillis proches de la rivière niche également la Fauvette grisette.



La vallée du Pisselet en direction de Doiceau

Au bout du chemin, vous optez pour la droite et franchissez le Pisselet avant de passer devant une vieille ferme équestre. Le Faucon crécerelle niche à proximité de la ferme de même que les Hirondelles rustiques et la Bergeronnette grise. Arrivés à la grand-route, vous traversez prudemment et poursuivez en face, dans la rue des Chasseurs d'abord, puis par un petit chemin longeant un haut mur à gauche d'une propriété privée. Nous entrons maintenant dans le domaine forestier et serons attentifs aux cris de nos différentes espèces de mésanges.

Le sentier vous emmène jusqu'à un ancien chemin creux autrefois fort utilisé (2). Vous prenez à droite et commencez à remonter le coteau du Bercuit. Si vous ne l'aviez pas encore entendue, la Buse variable se manifestera probablement lors du passage dans la partie ouverte avant d'entrer dans le bois. Vous pourrez aussi, avec



Photo : Troglodyte mignon - Pierre Peignoix

un peu de chance et à la bonne saison, y observer le vol rapide du Faucon hobereau... Les mûres abondent à la bonne saison. À l'entrée du bois et à la saison de nidification, le Pouillot véloce vous accueillera certainement : je me souviens d'y avoir observé une nichée de 6 juvéniles blottis les uns contre les autres et attendant patiemment de recevoir la nourriture des adultes. *Au sortir du sentier, vous débouchez sur une route asphaltée qui mène vers les propriétés privées du Misseau.*

Vous passez devant les parkings et le club-house et continuez. C'est ici qu'en cherchant dans la futaie vous pouvez avoir la chance d'observer à la bonne saison un hôte très discret, le Gobemouche gris. Après avoir dépassé la rue Fontaine Cabouche à droite, ignorez le premier chemin immédiatement à droite et prenez à droite au Y suivant le large chemin forestier qui s'enfonce dans le bois.

Les cris du Grimpeur des jardins seront certainement audibles de même que la ritournelle du Pinson des arbres. Parvenus à la sortie du bois, une petite halte vous permettra d'admirer la campagne environnante et de noter le Bruant jaune et la Fauvette grisette dans les milieux ouverts qui se trouvent devant vous **(4)**.



Montée vers le Bercuit

*Vous poursuivez en montée par la gauche sur cette route asphaltée. Vous entrez dans la partie du domaine du Bercuit qui est lotie avec des grandes propriétés. Soyez attentifs aux cris dans la forêt : la Sittelle torchepot n'est pas discrète mais le Pic noir est plus farouche. Vous notez le substrat sableux sur les côtés et à votre droite quelques petites clairières à Calluna vulgaris. Le discret Orvet fragile a déjà été noté à cet endroit. Vous débouchez sur le plateau et la route principale du domaine, bordée de part et d'autre par des propriétés que vous allez avoir tout le loisir d'admirer ! **(3)***

Vous prenez à droite en direction du golf. Vous dépassez le rond-point et poursuivez tout droit par Les Gottes en restant sur la route principale avec la forêt à votre droite.



Extrémité sud du bois du Bercuit

*Vous revenez quelques pas en arrière et bifurquez alors à votre gauche (ou à droite si vous n'allez pas jusqu'à sortir du bois !) pour emprunter un sentier forestier qui va rapidement descendre en longeant une coupe à blanc à droite. Dans le creux, la végétation est plus abondante suite à l'humidité plus importante. C'est un des endroits où niche la Fauvette des jardins, une espèce jadis commune mais qui s'est bien raréfiée. Le chemin devient boueux et très humide et il faut s'écarter sur les côtés pour tenter de passer à pied sec. Le petit ru qui prend naissance ici est plein de vie : si vous regardez bien, vous trouverez des gammares, ces minuscules crevettes d'eau douce. Le chemin déboule finalement sur une zone ouverte avec des prairies puis des grands jardins avec des vergers. La Bondrée apivore, qui fréquente le bois, a été vue ici. Le Chardonneret élégant est également à proximité. Au Y, vous poursuivez par le chemin herbeux de gauche, au milieu des prairies. Au sortir du chemin, vous rejoignez la route asphaltée que vous empruntez vers la droite et revenez ainsi dans le village de Dion-le-Mont et à votre point de départ **(D)**.*



Un parcours de golf

Brève

Contournement de Wavre Non à un projet destructeur vieux de 40 ans !

Communiqué de presse de Natagora

Un nouveau permis d'urbanisme vient d'être déposé pour obtenir l'autorisation de construire le contournement nord de Wavre. L'étude d'incidence sur l'environnement, que nous réclamions depuis 2013, a été réalisée, et démontre que ce projet aura des impacts négatifs très importants sur les milieux traversés et les espèces protégées ainsi que sur le paysage et les sites d'intérêt patrimonial. Natagora, au sein de la « Plateforme CNW », s'oppose fermement à ce projet destructeur et appelle les citoyens à se mobiliser en réagissant à l'enquête publique en cours jusqu'au 20 décembre.

Le projet, tel qu'il est introduit par le Service Public de Wallonie auprès du Fonctionnaire délégué, ne diffère pratiquement pas du projet introduit en 2013 par l'Intercommunale du Brabant Wallon (IBW). Un projet dont la demande avait été retirée suite à l'enquête publique et l'importante mobilisation citoyenne. Le

tracé de cette route de liaison demeure inchangé et relie le zoning Nord de Wavre, à hauteur de la Noire Épine, à la N25 à hauteur de Doiceau, et traversant la Vallée de la Dyle.

L'étude d'incidence démontre que ce projet aura des impacts négatifs significatifs sur le milieu naturel, le paysage et le patrimoine. En effet, le projet traverse l'une des zones de la Vallée de la Dyle les mieux préservées de l'urbanisation, aux confins des communes de Wavre et de Grez-Doiceau.

L'étude d'incidence identifie plusieurs alternatives à ce projet de contournement, réalistes et moins coûteuses, et permettant de répondre aux problèmes de mobilités. Il s'agit notamment du réaménagement des infrastructures routières existantes, et du développement d'une mobilité alternative.

Étant donné les impacts colossaux de ce projet sur le milieu naturel et les paysages, et alors même que des alternatives existent, Natagora s'est associée à une dizaine d'associations au sein de la Plateforme Contournement Nord de Wavre (CNW), en vue de s'opposer fermement à ce projet de nouvelle route.

Natagora invite tous les citoyens à réagir à l'enquête publique en cours jusqu'au 20 décembre. Tous les détails pratiques sont disponibles sur le site de la plateforme CNW : lescontournementsroutiers.be



Cela s'est passé près de chez vous

Le couple de Grands Corbeaux de la forêt de Meerdael

Hervé Paques (texte et photo)

Découverte et installation dans le secteur

Le premier indice de la présence du Grand Corbeau autour de la forêt de Meerdael date de la fin décembre 2016. Un individu seul se trouve dans un champ de Hamme-Mille, en lisière de la forêt. Ensuite, un puis deux individus sont observés fin février du côté de Leefdael, un plateau bien connu des ornithologues à un coup d'ailes de Hamme-Mille, juste de l'autre côté de la forêt. Les observations se succèdent en couvrant également Bierbeek, Oud-Heverlee, Sint-Agatha-Rode et Haasrode durant les mois de mars, avril et mai.



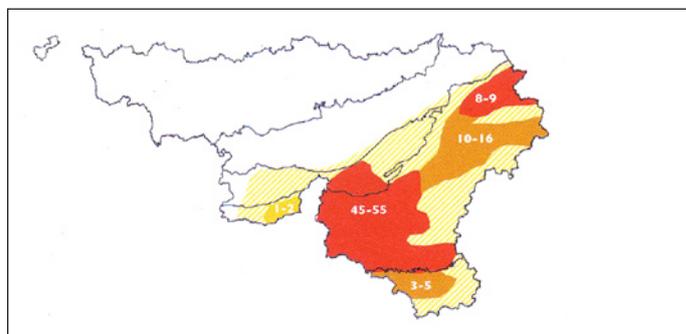
Nicheurs ?

Les deux Grands Corbeaux, probablement un couple, sont souvent vus ensemble, mais pas toujours. Des parades nuptiales sont notées. Des cris d'alarme typiques d'un oiseau défendant son nid sont également entendus près de l'étang du Grootbroek, côté Néthen.

Dans ce vaste complexe forestier, il n'est pas évident de trouver un nid. A notre connaissance, la nidification n'a pas été formellement prouvée bien qu'un faisceau d'indices le suggère clairement. Mais l'absence d'observations de transport de matériaux pour la construction du nid, transport de la becquée ou même de jeunes à l'envol laisse planer un grand doute.

Historique

La présence du Grand Corbeau sur une si longue période est déjà exceptionnelle pour la région. A fortiori si l'on envisage une nidification. Car le plus grand de nos corvidés était éteint chez nous depuis 1919, date de la dernière nidification prouvée à Comblain-au-Pont, et il fut réintroduit entre 1973 et 1980 avec un total de 50 ex. en Lorraine belge et au sud des Hautes-Fagnes. La première nidification fut découverte à Herbeumont en 1980, et en 1990 la Wallonie comptait une douzaine de couples nicheurs. Dans le dernier Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie 2001-2007, une estimation de 67 couples est annoncée, principalement répartis dans le sud de l'Ardenne. Les plus proches nicheurs connus par rapport à la forêt de Meerdael se trouvent du côté de Ciney, à 70 km de distance !



Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie 2001-2007
Aves / DEMNA 2010

Observation

Ayant vu passer les observations plus régulières début avril sur observations.be, je me suis décidé à tenter de repérer le couple en fin de journée, dans l'espoir de voir la direction qu'ils prendraient pour passer la nuit. C'est donc le 9 avril, vers 18h que je me rends près de la Ferme des Biches à Hamme-Mille. Après avoir passé 1h30 à prospecter la zone méticuleusement sans résultat, je me dis qu'ils ne doivent pas être dans le coin. Je reprends la voiture et, sur la route, je change d'avis. Le soleil n'était pas encore tout à fait couché et j'ai l'intuition que tout n'est pas joué. Je retourne sur place en me mettant au sommet d'un chemin avec une vue relativement dégagée.

C'est le manège d'un vanneau qui m'alerte, juste dans un creux du relief, à 100m de distance. Tout d'un coup, un premier Grand Corbeau se montre ! Il s'envole en prenant la direction de la forêt, suivi par le vanneau. Quelques instants plus tard, un 2^e suit son sillage. Le temps pour moi de faire quelques photos, dans la quasi pénombre, avec une ambiance toute particulière renforcée par les cris des deux individus. Un grand moment que je n'aurais pas vécu si je n'avais pas fait demi-tour pour persévérer...

Sources

- www.observations.be
- Bulletin Aves 18 3-4 – 1981 – p108
- Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie 2001-2007 - Aves / DEMNA 2010

Un GRAND MERCI pour leurs illustrations à :

Victor Claes
Patricia Cornet
Sacha d'Hoop
Bernard Danhaive
Catherine Daout
Marc Fasol
Jules Fouarge
José Granville

Didier Kint
Thierry Maniquet
Hervé Paques
Pierre Peignois
Stephan Peten
Vincent Rasson
Philippe Selke
Nadine Vandenbergert

Agenda des activités de la Régionale Natagora Brabant wallon

Agenda complet régulièrement mis à jour sur www.natagora.be/brabantwallon

SAMEDI 27 JANVIER (1 matinée)

Le Bois de Lauzelle et les adaptations de la nature à l'hiver

Ethologie animale et végétale, analyse du paysage

RDV Parking malin Barrière du Notaire, bd de Lauzelle 1348 Louvain-la-Neuve

PAF: gratuit pour les membres Natagora, 3 € pour les non-membres

Contact : Françoise Baus [francoise.baus\(at\)skynet.be](mailto:francoise.baus(at)skynet.be) ou 0479.890.823 (SMS uniquement). **Inscription obligatoire** pour le 21/01

DIMANCHE 18 FEVRIER (1 journée)

Journée ornithologique du Smohain au refuge naturel de la Marache et environs

Pose de nichoirs, atelier, promenades et visites commentées, informations, feu de bois et petite restauration chaude sur place.

RDV à partir de 10h00, en face du n°51 route de la Marache (Lasne-Ohain).

Bienvenue aussi plus tard, fin à votre convenance.

Tenue vestimentaire adaptée, pas d'animaux de compagnie.

Contact : [samyndidier\(at\)hotmail.com](mailto:samyndidier(at)hotmail.com)

SAMEDI 3 MARS (1 matinée)

Domaine Solvay à La Hulpe et ses arbres remarquables

Ethologie animale et végétale, éthologie et écologie des arbres remarquables indigènes et exotiques du Domaine

RDV : Entrée du Domaine Solvay, 111 chaussée de Bruxelles à 1310 La Hulpe

PAF : gratuit pour les membres Natagora, 3 € pour les non-membres

Contact : Françoise Baus [francoise.baus\(at\)skynet.be](mailto:francoise.baus(at)skynet.be) ou 0479.890.823 (SMS uniquement). **Inscription obligatoire** pour le 21/01

La Régionale Natagora Brabant wallon, NatagoraBw sur Facebook en quelques lignes...

Le but de la Régionale Natagora Brabant wallon est de rassembler toutes les personnes qui désirent s'investir dans l'organisation d'activités d'information et de sensibilisation du public à la nature, ainsi que dans le partage des connaissances naturalistes et la découverte de la nature. Par exemple, activités d'observation de la faune et de la flore locales, protection de sites naturels tels que les zones humides et les batraciens qui y vivent, promotion de l'accueil de la nature au jardin, etc. Ces activités sont développées dans un souci constant de formation et d'éducation, mais aussi de communication et d'écoute du public et des acteurs socio-économiques locaux.

La Régionale s'organise en différents Pôles d'action. Actuellement, il en existe plusieurs :

- Ornitho
- Mammifères
- Vigilance
- Sensibilisation
- Invasives
- Jardin naturel
- Communication



De plus amples informations sont disponibles sur son site internet : <http://www.natagora.be/brabantwallon>
Si vous êtes intéressés de participer plus activement à nos activités, contactez-nous par email à l'adresse [bw\(at\)natagora.be](mailto:bw(at)natagora.be) (en remplaçant le (at) par @).

Le Forum de discussion NatagoraBW

Afin de permettre le partage des nombreuses observations ornithologiques, mais aussi naturalistes au sens large, effectuées en Brabant wallon, un outil est à votre disposition : le forum de discussion NatagoraBW. Les thèmes abordés sur ce forum sont divers et variés : comptes-rendus d'observations ou partage d'expériences et d'informations, etc. Ces thèmes doivent concerner la nature au sens large en Brabant wallon : la biodiversité, l'ornithologie, l'herpétologie, la mammalogie, l'entomologie, la botanique, la mycologie ou encore l'aménagement du territoire, les enquêtes publiques concernant des projets susceptibles d'avoir un impact sur la nature, etc.



La Régionale Natagora Brabant wallon a sa page Facebook !

Loin de remplacer le site web de la Régionale et les divers forums de discussion, cet outil se veut complémentaire.

Facebook permet une approche plus dynamique qu'un site web. Nous ne manquerons pas de diffuser des informations qui -nous l'espérons- inciteront le lecteur à aller voir le site web pour plus de détails.

Ce sera aussi l'occasion de l'inviter à participer aux nombreuses activités de la Régionale et parfois, de lancer des appels pour se mobiliser face à certaines menaces à l'encontre de la Nature en Brabant wallon. Cette page sera un espace d'expression pour tous. Vos photos Nature, vos expériences et commentaires seront les bienvenus.

Si vous avez un compte Facebook, n'hésitez pas à nous rejoindre, vous abonner à notre page, et la diffuser à vos contacts.

Si vous n'êtes pas sur Facebook (c'est votre droit!), il vous est tout de même possible de consulter la page, via le lien suivant : <https://www.facebook.com/natagorabw>

Venez y jeter un coup d'oeil de temps à autre ;-)